



Pexiora



Bulletin Municipal n°10

Le mot de Madame le Maire

Chers amis,

Une nouvelle fois je m'adresse à vous par le biais de notre bulletin municipal. Cependant cette année, ce dernier est nimbé d'un halo affectif, car il fête sa dixième édition : un canal dont le but est de vous informer, en toute clarté et objectivité, des événements qui ont marqué la vie de notre localité, de la vie associative, enfin des travaux et achats financés par les subsides du contribuable.

L'écoulement d'une année... Rien n'est plus ordinaire, rien n'est plus automatique, rien n'est plus inévitable. Et pourtant, même le plus blasé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir dans l'approche du nouveau millénaire le germe d'un espoir, si ténu soit-il, voire les raisons d'un nouvel optimisme, non seulement à l'échelon national ou international, mais aussi, de façon plus modeste, dans notre environnement quotidien, celui de notre cité, dont l'équipe municipale se fait un devoir et un honneur de viser à l'amélioration. Les réalisations effectuées en 1998, comme vous en prendrez connaissance dans les premières pages, et les travaux programmés pour cette année, en particulier, le nouveau Foyer, sont les pierres d'angle de cet édifice qui est à même d'affronter les décennies à venir. Ces pierres ne sont certes pas les vestiges d'une civilisation passée, d'une culture défunte. Elles sont étroitement liées à la dynamique présente d'êtres humains oeuvrant, chacun à sa place, à rendre le monde meilleur. La coïncidence entre la reprise des activités de la Maison des Jeunes et le Foyer, renaissant de ses cendres et chargé de l'accueillir, n'en est-elle pas une parfaite illustration ?

L'occasion m'est ainsi offerte précisément d'adresser ma plus sincère gratitude à ceux qui consacrent leur temps à l'épanouissement de notre cité au sein des diverses associations, en tant que dirigeants ou

adhérents, au corps enseignant qui est investi d'une noble et lourde mission, celle de transmettre le savoir et, sans se substituer aux parents, de parfaire l'éducation des enfants, au personnel communal dont le travail, s'il n'est pas toujours visible, n'en est pas moins efficace, enfin à mes collègues élus qui m'apportent leur soutien et leur précieux concours.

Puisse l'an 1999 être placé sous le signe d'efforts à la fois bien compris, mûrement consentis et abondamment récompensés !



MAIRE :	Madame Danièle RIVALS
1er Adjoint :	Monsieur Serge VERDIER
2ème Adjoint :	Monsieur Marc CAUHOPÉ
3ème adjoint :	Monsieur Raymond CAZENAVE

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission des Finances : CAUHOPÉ Marc, CAZENAVE Raymond, IZARD Joseph, ROBIN Jean, GAY Christian, FARRÉ Aline.

Commission des Travaux, Voirie, Urbanisme : GAY Christian, VERDIER Serge, MESTRE Anne-Marie, DEUMIER Pierre, GUIRAUD André, ROBIN Jean, SERRES Olivier, FARRÉ Aline, IZARD Joseph.

Commission Fêtes, Sports, Loisirs, Vie associative : SERRES Olivier, CAZENAVE Raymond, ORMIERES Jean, FARRÉ Aline, IZARD Joseph.

Commission Communication, Bulletin Municipal, Education :

PELLETIER Alain, VALETTE Jean-Pierre, VERDIER Serge, GAY Christian, FARRÉ Aline, CAUHOPÉ Marc.

Commission oeuvres sociales, Aides sociales : CAZENAVE Raymond, ORMIERES Jean, MESTRE Anne-MARIE, GUIRAUD André, FARRÉ Aline.

Commission du Personnel : VALETTE Jean-Pierre, VERDIER Serge, GAY Christian, ROBIN Jean, IZARD Joseph, MESTRE Anne-Marie, DEUMIER Pierre, SERRES Olivier.

Parlons finances

Les Comptes de 1998

Dépenses

Energies et fournitures diverses	209 708
Travaux et assurances	221 635
Impôts et taxes	9 200
Charges du personnel	1 005 614
Contingents et participations obligatoires	639 741
Subventions aux associations	107 913
Frais de gestion générale	172 654
Frais financiers	147 808
Total fonctionnement	2 535 359

Dépenses

Travaux et acquisitions	1 451 742
Remboursement de Capital	255 310
Total investissement	1 707 052

TOTAL DES DEPENSES 4 242 411

Recettes

Atténuation de charges	81 710
Prestations	92 539
Impôts directs	1 846 189
Dotations de l'Etat	1 425 561
Autres produits et locations	52 466
Total fonctionnement	3 698 465

Recettes

Subventions	248 159
Récupération FC TVA	385 760
Total investissement	633 919

TOTAL DES RECETTES 4 332 384

• Les dépenses de fonctionnement sont marquées en 1998 par une stabilité de la quasi-totalité des dépenses. Les dépenses de personnel évoluent de 5% ainsi que les contingents obligatoires. Une nouvelle dépense à été initiée cette année c'est la subvention au service de l'eau afin de limiter le montant des surtaxes portées sur vos factures. Les frais financiers sur emprunts ont encore baissé sur cet exercice traduisant directement l'amélioration durable de la situation financière de la commune.

• Sur l'ensemble des recettes, les dotations de l'Etat sont en légère baisse alors que le produit des contributions directes retrouve son niveau de 1995 résultat de la baisse des taux pratiquée par

vos Conseil Municipal et de l'évolution des bases d'imposition. Le second semestre de la quote-part des ordures ménagères n'a pas été facturé en 1998 mais le sera bien sûr en 1999; la contribution demandée à chacun n'étant toujours que la moitié du coût réel facturé par le SICTOM.

• Un million quatre cent mille francs ont été engagés dans les travaux en 1997; ce niveau important d'investissement est maintenu depuis quatre ans. C'est donc plus du tiers des dépenses totales de la commune et près de 80% des Impôts directs qui ont été employés à rénover, construire et aménager le patrimoine communal.

Les bases d'impositions notifiées par les services fiscaux:

	1995	1996	1997	1998
Taxe Habitation	2 307 640	2 429 120	2 502 530	2 570 000
Taxe Foncier Bâti	1 636 010	1 645 780	1 638 320	1 701 000
Foncier non Bâti	384 350	384 570	384 820	384 000
Taxe Professionnelle	1 910 360	2 083 570	2 505 270	2 940 000

Achats et travaux

Travaux et Achats

La voie communale n°10, appelée plus poétiquement " Chemin de la Croix de pierre " a fait l'objet de travaux d'aménagement et de mise au gabarit agricole. Ces travaux ont suivi ceux qui avaient déjà été effectués en 1997 sur la V.C. n°15 menant aux chemins de Massac-Tréboul et sur le chemin de Saint Jean qui longe la voie ferrée. Ils favorisent désormais particulièrement la circulation des engins agricoles et par là le délestage de la Départementale 33 tant à l'Ouest, direction Castelnaudary, qu'à l'Est, direction Bram.

Coût : 177 434 F.

Par ailleurs, d'autres artères ont nécessité les subsides de la collectivité : aménagement de la route de Lasbordes, de Villepinte, du Pountet. De plus, la signalisation avec plaques de rues, numéros de maisons et panneaux divers facilitera les recherches.

Coût : 91 052 F.

Des opérations ont permis de conjuguer l'utile et l'esthétique. Tel est le sens des travaux de mise en esthétique et de renforcement du réseau électrique " Chemin du Moulin ".

Coût : 180 258 F.

En outre, il a été procédé au bornage de la déchetterie communale.

Coût : 4 178 F.

N'oublions pas que les dépenses occasionnées par la voirie ne se limitent pas à ces divers travaux ou achats. Il faudrait ajouter le temps consacré par les employés à maintenir la propreté des rues.

La traversée de notre localité constitue un problème épineux auquel ont réfléchi plusieurs générations d'élus et qu'elles ont tenté de résoudre. Après les travaux entrepris par l'ancienne municipalité concernant les réseaux enterrés - pluvial et assainissement - une nouvelle étape, cette fois-ci plus visible, vient d'être franchie en cette fin d'année avec la création d'un " Tourne à gauche ". Il est évident que cette oeuvre était de première nécessité puisque la " Voie romaine " à cette hauteur, point de jonction entre les " Transports Andrieu " et les deux lotissements, faisait courir à nos concitoyens de réels dangers. Toutefois, quelle que soit l'attention portée à la sécurité des concitoyens par les élus, ces derniers ont conscience

que cet investissement qu'ils ont jugé prioritaire ne saurait être une panacée et que ce financement auquel ont participé les contribuables ne sera réellement positif que dans la mesure où les conducteurs feront preuve de discipline, de maîtrise, voire d'esprit civique. **Coût : 620 000 Frs**

Ecole

Encore une fois, la municipalité a amélioré l'environnement des petits écoliers avec l'achat de matériel et mobilier, en particulier meuble de rangement, vitrine d'affichage, filet de volley-ball, tables, bancs, patères, pour un coût de 10 523 Frs. Ajoutons à cela l'installation d'une régulation et la modification des circuits d'électricité afin d'améliorer le chauffage des écoles, soit une somme de 45 392 Frs. Enfin les employés ont effectué des travaux dans le hall d'entrée pour un montant - hors main d'oeuvre bien sûr - de 10 731 Frs.

Coût total : 66 646 Frs

Mairie

Quelques rides sur la façade de la Mairie ont été corrigées par un lifting bienvenu. Par ailleurs le couvre-chef nécessitait une réfection. Le bâtiment a ainsi retrouvé une seconde jeunesse pour affronter le 3ème millénaire.

Coût : 317 301 Frs.

Salle Polyvalente

Des panneaux et plaques translucides ont dû être remplacés, suite à des actes de vandalisme. **Coût : 53 666 Frs.**

Haie de la Croix de Pierre :

11 plants ont été volés dont le remplacement s'est élevé à 310 Frs. Par la suite le saccage de la même haie à occasionné une dépense supplémentaire de 2 500 Frs. Quand le vandalisme prendra-t-il fin dans l'intérêt de tous ?

Adduction d'eau potable "Beaujour" : coût 35 735 Frs.

Achats divers :

Tables et chaises pour le Foyer **Coût : 23 753 Frs**

Outillage et containers **Coût : 8 454 Frs**

Maison MECCHI (ancienne "Etoile") **Coût : 25 229 Frs**

Travaux en régie (effectués par les employés communaux). Outre la restauration du hall d'entrée de l'école, comme nous l'avons mentionné plus haut, les agents ont mis leur talent à profit dans

- l'aménagement d'une salle à Christol **Coût : 12 776 Frs.**

- la réfection de la chapelle Saint Joseph à l'église

Coût : 5 553 Frs.



Avec nos élèves

Le mot de la Directrice

Peu de modifications notables pour cette année scolaire 1998-1999. Les horaires entrés en vigueur en 1997 ont été maintenus, correspondant mieux aux rythmes de l'enfant : 9h-12h ; 13h30-16h30. La semaine scolaire fonctionne toujours sur quatre jours.

Statu quo du côté de l'équipe enseignante :

Mlle DELPECH, désormais Madame DENAT, conserve la classe des CM1 et CM2 dont l'effectif est de 23 élèves.

Mlle MAZURIÉ dirige la classe des CE1 et CE2 qui comporte 22 élèves.

Mme ZAPPALORTO s'occupe des GS et CP au nombre de 18.

Mme CIPRIAN a la charge des 26 plus jeunes de l'école.

Comme chaque année les enfants ont la chance de bénéficier de l'expérience et de la connaissance d'intervenants extérieurs dans les domaines suivants : éducation physique, anglais et musique.

L'éducation physique est enseignée par Monsieur COMBES, le mardi après-midi et concerne les classes de GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2.

L'anglais, dispensé par Monsieur SMITH deux fois par semaine, s'adresse aux CM1-CM2.

La musique est représentée par Monsieur CIPRIAN qui intervient une heure par semaine pour les classes de Madame DENAT et Mlle MAZURIÉ.

Le cycle " piscine ", débuté le lundi 28 septembre, s'est achevé le 11 janvier 99. Seuls les élèves de Madame ZAPPALORTO ont participé à cette activité.

Les élèves et leurs enseignantes espèrent que le spectacle de Noël, en nocturne le 22 décembre, a été apprécié. Une autre fête s'est déroulée : le carnaval. Il a été programmé pour le mardi 16 février et les villageois ont participé en bon nombre.

Des projets présentés par des groupes d'élèves du CM2 répondront à la tradition du Legs FAURE en juin 99.

J'adresse enfin mes remerciements à la municipalité qui prend en charge le transport lors des sorties ainsi que la rémunération des intervenants. Merci aussi au personnel communal qui contribue beaucoup au bon fonctionnement de l'école, aux parents d'élèves qui participent activement, et aux personnes assurant la restauration à l'école.



Grâce à tous ces partenaires auxquels s'ajoutent les membres de l'association des parents d'élèves, deux opérations " champs d'Art " et " la semaine artistique " ont pu révéler les talents des écoliers. Enfin de la couleur à l'école !

A tous, merci, et que nos efforts réunis permettent aux enfants de s'épanouir à l'école de Pexiora.

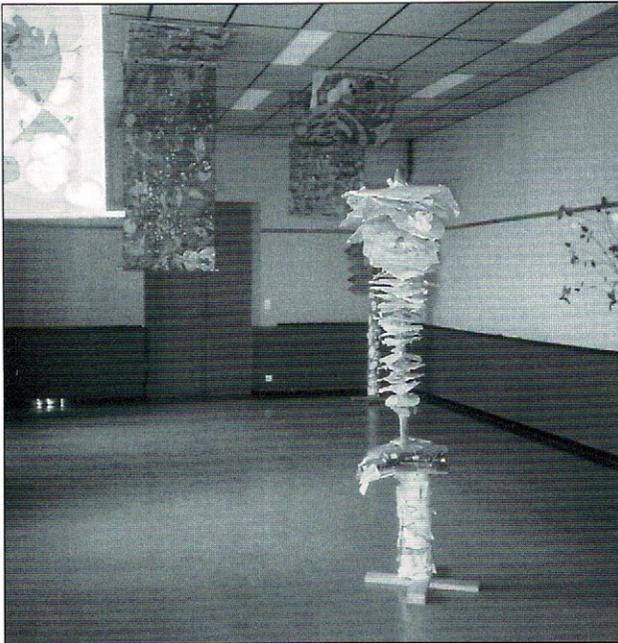
Des Parents d'Elèves Responsables

Toujours dynamique et décidée, l'Association des parents d'élèves poursuit son travail avec la même équipe. Plusieurs manifestations ont été organisées ; elles ont toutes remporté un franc succès :

- 23 novembre 1997, Thé dansant avec Les Compagnons.
- 30 novembre 1997, Grand loto
- 15 février 1998, nouveauté avec le loto de la Saint Valentin Et dans la continuité, l'exposition-vente " La passion au bout des doigts " pour sa 3ème édition, a rassemblé une trentaine d'exposants.

Les bénéfiques engrangés ont permis de financer pour un montant global de 13 000 f. :

Avec nos élèves



- le spectacle de Noël
- l'achat de jeux de cour (échasses, cordes à sauter...)
- la Semaine des Arts, dans le cadre de l'école.

Parlons plus en détail de cette Semaine des Arts : elle a été insérée dans le projet d'école mis en place par les enseignantes. L'animation a été assurée par des artistes bénévoles venus à dessein de notre cité et des bourgades environnantes. Le résultat ne s'est pas fait attendre : les enfants, inspirés et toujours spontanés, ont égayé et personnalisé murs, portes et piliers à travers des créations que l'on peut admirer désormais, tels des tableaux aux couleurs chatoyantes.

Nous ne saurions terminer sans que soient remerciées toutes les personnes qui, par leur présence et leur participation, de près ou de loin, s'investissent dans la vie de l'école.

Les Activités Parascolaires

En règle générale, l'Association des Activités para-scolaires - appellation à connotation légèrement pompeuse derrière laquelle se cache notre modeste cantine - ne connaît point d'ébullition. Or cette année, la température a été portée à un tel degré que le couvercle n'a pas résisté : ainsi, tour à tour le trésorier et la secrétaire, ne supportant pas l'étuve, ont déserté

l'autoclave ! Cette fuite de deux ingrédients de base nécessita l'emploi d'ersatz. Ce ne fut pas sans difficulté qu'on trouva des palliatifs qui sont entrés, selon la recette en vigueur, dans la composition du bureau. Ne jetons pas de l'huile sur le feu puisque, à nouveau, ça mijote tranquillement à la cantine !

Par ailleurs, la cuisinière, Monique, a perdu son marmiton, Marie, qui a obtenu carte blanche pour faire apprécier ailleurs ses talents culinaires. Sa remplaçante ne nous a point roulés dans la farine. Elle a mis sans atermoiement la main à la pâte. La rumeur dit même qu'elle n'a pas peur de se mouiller... surtout quand il s'agit de plonge !



Enfin, du côté des jeunes commensaux, ce sont presque " les jolies colonies de vacances " comme les a si bien chantées Pierre Perret. On dirait des farfadets issus de je ne sais quelle légende provençale. Loin d'être des santons pétrifiés, ils sont animés d'une frénésie telle que les couverts, outrepassant leur finalité, se transforment en catapultes et génèrent des casus belli, au grand dam des adultes qui n'ont de cesse de s'interposer, de demander des trêves et d'oser prétendre que la cour de récréation n'est pas meilleur champ pour extérioriser son agressivité. Mais, à la suite des dernières échauffourées dont murs et rideaux ont porté les stigmates, une nouvelle stratégie a été adoptée par les cantinières promues au grade de générales afin d'étouffer toute velléité qui pourrait déboucher sur une guerre intestine.

Les associations

Comité des Fêtes : un Bouquet d'activités

Le Comité des Fêtes, millésime 98, n'a eu de cesse de multiplier ses activités. Deux lotos ont été organisés, les 7 et 24 décembre ; ce dernier placé la veille de Noël, constitua une nouveauté et remporta un vif succès. La Fête de la Saint-Blaise se déroula sur trois jours : les 30, 31 janvier et le 1er février. Tour à tour les formations Calicoba, Rock Sud et Osmose se chargèrent de l'animation : un plateau, à n'en point douter, très varié. Quoi d'étonnant eu égard aux différentes générations et aux goûts si différents, voire opposés.

Le 8 février, le quine encore faisait vibrer l'enceinte pexioranaise.

A la fête d'hiver fait écho la fête du mois d'août. Le vendredi 28 août, une copieuse paëlla fut suivie d'un bal avec le grand orchestre Joël Lead : de quoi digérer ! Le samedi fut réservé aux jeunes qui apprécièrent le groupe toulousain Everest : un sommet ! Le dimanche, à l'heure où les verres sont atteints de la jaunisse, la musique de la clique : " Le Coq Révélois " poussa son cocorico dans les rues du village et à la terrasse du café, tandis que retentissait le vrombissement des voitures anciennes et des tracteurs d'antan. A



16 heures, les tracteurs firent une démonstration de gymkhana sur le terrain annexe du boudrome. Deux heures plus tard, la machine à remonter le temps favorisa un retour de 30 ans. Spectacle de grande qualité qui a obtenu le consensus. A 22 heures, le ciel se colora de mille teintes. Des couleurs aux sons...l'orchestre attractif Patrice Péricard fut chargé d'accomplir



la synesthésie. Enfin le lundi 31 août, pour la dernière journée, la Piste aux Espoirs fut suivie du trentenaire du Comité des Fêtes. Une occasion à ne pas laisser passer de remercier les huit présidents qui se sont succédé à la tête du Comité en les gratifiant d'une médaille. Un apéritif ouvert à tous, sur le terrain de sport, accompagna cet instant mémorable. C'est l'orchestre J.C. Doat qui apporta le point d'orgue. L'année s'acheva avec un bal-disco le samedi 24 octobre et un nouveau loto en soirée, le 31 du même mois.

Le Comité des Fêtes remercie la municipalité pour sa participation, sans oublier les employés municipaux, et accorde un satisfecit à tous les orchestres.

Voici la composition du bureau qui tâchera de maintenir, voire d'accroître la dynamique de notre localité :

Présidente d'honneur :	Danièle RIVALS
Présidente active :	Josette GARRIGUES
Vice-Président :	Jean ORMIERES
Secrétaire :	Véronique GUIRAUD
Secrétaire adjointe :	Yvonne SERRES
Trésorier :	Jean-Marie LOPEZ
Trésoriers adjoints :	Violette BERET, Pierre BOYER

Commissaire aux comptes : Maurice SERRES
 Membres : Raymond CAZENAVE, Edouard COURTHIEU , Solange COURTHIEU, Eric TEISSEIRE, Marius CAMPACI, Francis GAYRAL, Eric FANDOS, Pierre GUIRAUD, Bernard BERET, Christian FARRE, Aline FARRE, Robert GARRIGUES, Christine COURTIEL, Ginette ORMIERES, Jean-Louis AUGÉ, Damien BRAULIO, Mickael GIBAUD, Mourad DANOUN.

Les associations

Quand le Foot jongle avec les chiffres

De nos jours, quand le sport national est associé à des chiffres on pense évidemment aux sommes colossales que verse un club pour acquérir un joueur dont le renom est indiscutable : un nouveau mercenaire ! A Pexiora, les chiffres peuvent être utilisés à d'autres fins, tel le recensement des points forts qui ont marqué la saison du club, particulièrement extra-sportifs puisque ces derniers ont :

1 comme une seule équipe senior, engagée pour la nouvelle saison et entraînée par Hassan DANOUN.

2 telles les deux équipes de jeunes, une composée de débutants dirigée par Laurent GUEFFIER, l'autre de poussins encadrés par Jean-Claude JOUET.



6, c'est ce jour du mois de septembre dernier où s'est déroulé le tournoi de rentrée annuel organisé par l'A.S.P. 8 Équipes participèrent dans la bonne humeur et rivalisant de beaux gestes techniques.

11 pour le nombre d'années que Guy PANONT a passées à la tête du club avant de passer le relais à la fin de la saison 97/98.

18, nombre de joueurs et de dirigeants qui ont décidé de quitter le giron de l'A.S.P. à la fin de la saison 97 /98.

20 seniors licenciés au club cette saison.

24 jeunes arborent nos couleurs cette année.

30 années de fidélité durant lesquelles Francis GAYRAL s'est dévoué au club. La récompense du diplôme d'honneur du district de l'Aude n'est que justice !

Un merci à tous, joueurs, dirigeants, anciens et nouveaux, qui ont fait et qui font vivre le club, aux spectateurs qui bravent les intempéries et que ne découragent pas les contre-performances, à la mairie pour ses encouragements à poursuivre la tâche et son soutien. Bref, une année où les valeurs sportives, morales, humaines ont trouvé un terrain d'expression.

Les Anciens Combattants

Aux côtés des anciens combattants de toutes les guerres, de nombreux concitoyens ont l'habitude de participer aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre ; ces dates voient se rassembler, dans le souvenir et le recueillement, les différentes générations qui manifestent par leur présence tant lors de la cérémonie religieuse qu'au monument aux morts le souhait que les sacrifices de nos aînés ne s'effacent pas dans l'oubli. Ainsi, les enfants des écoles, toujours aussi nombreux, accompagnés de leurs enseignantes, ont montré, en déposant leurs bouquets, la reconnaissance et la fidélité envers ceux qui ont fait don de leur vie pour la France. Défilé et dépôt de gerbes ont marqué la commémoration du 8 mai. Le 11 novembre, par ailleurs, a été fêté le 80^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. La cérémonie a été rehaussée par une haie d'honneur constituée de légionnaires du quartier Danjou ainsi que par la présence de la gendarmerie. Comme chaque année, l'apéritif offert à la Mairie a clôturé chacune des cérémonies.



Quand la Peau de Lapin devient Peau de Chagrin...

La saison de chasse vient de s'achever. Le bureau est reparti avec les mêmes responsables. La vingtaine de chasseurs formant le syndicat sont unanimes : le gibier ne fut pas légion ! C'est encore le lièvre qui a satisfait le plus les adroites gâchettes, malgré les moyens modestes (quatre lâchers) . Un effort a porté sur la perdrix, puisque

Le Blason de Pexiora

Le Blason de Pexiora :

La traduction héraldique des armoiries de notre commune s'énonce ainsi :

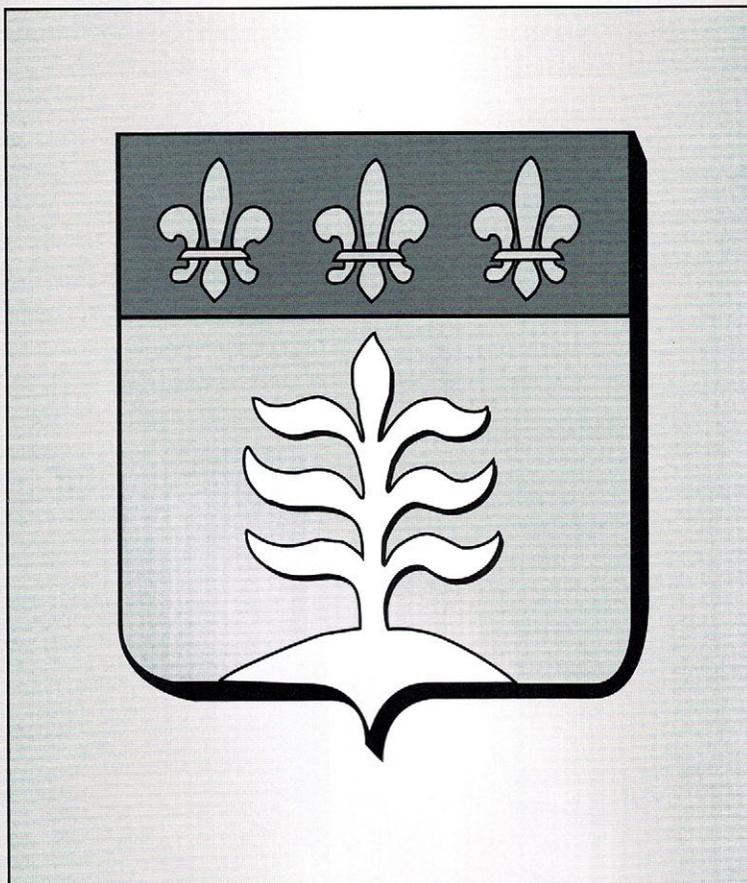
D'or, au mont surmonté d'une plante symbolique à sept branches ou feuilles de sinople, au chef de France.

La tradition populaire explique que ce blason représente un "pech" ou "pog" surmonté d'un arbre qui ne peut être qu'un chène-liège - "siure" en occitan.

Pechsiura, ancien nom parmi plusieurs autres attribués à notre commune, ne peut donc être que "La Colline du chène-liège".

Pour les historiens et les chartistes, ce n'est qu'une interprétation poétique et sentimentale, qui pour être tout à fait sympathique, ne correspond en rien avec la réalité sémantique.

Pour eux demeure la première appellation latine de notre village, Podium Superianum, le point le plus élevé de la plaine, entre Sostomagus (Castelnaudary) et Eburomagus (Bram) sur l'antique Voie Romaine.



Quelle est son origine ?

Peut-être a-t-il été emprunté ou donné par ce chevalier Ramon Arnaud del Puech mentionné dans la "Chanson de la Croisade Albigeoise".

Guerrier infatigable et fidèle compagnon du Comte de Foix, il participa à de nombreuses campagnes contre les troupes de Simon de Montfort. Chargé de la garde du "Château de Carcassonne", en compagnie de nombreux chevaliers de la région, durant la reconquête des terres occitanes "mises en proie" lors de la Croisade anti-hérétique, Ramon Arnaud del Puech possédait un blason identique au nôtre.

Son véritable nom devait être Arnaud de Podio (superiano).

Dans la même famille a été cité un abbé de

Saint-Papoul dont le père, les frères et autres membres de la lignée étaient également impliqués dans "l'affaire cathare".

Ces "de Podio", "del Puech" ou "del Pog" devaient être originaires de Pexiora ou y avaient quelques terres en possession.

Le Blason de Pexiora

Pexiora et ses Saints

Les armoiries de Pexiora ont été parfois représentées dans des dessins du XVIème siècle agrémentées de deux personnages dont on connaît bien les noms au village mais dont on ignore peut-être l'histoire de leur arrivée et de leur présence parmi nous.

Celui de gauche, le militaire, le moine soldat, le chevalier de Saint Jean de Jérusalem, c'est Raymond de la Bruguière (du diocèse de Castres) troisième Commandeur de l'Ordre des Hospitaliers qui, pendant quarante ans, de 1118 à 1158, a assumé la lourde tâche de donner à la Sauveté, accordée par le seigneur de Laurac Guilabert III, l'essor qui allait faire, de cette petite agglomération implantée sur la Voie Romaine, une des plus importantes Commanderies de l'Ordre entre Saint-Gilles du Gard et Toulouse.

Celui de droite, c'est Blaise, l'ecclésiastique, évêque de Sébaste (en Arménie) où il fut martyrisé en l'an 316 après Jésus-Christ, devenu aujourd'hui Saint Blaise, patron de notre église paroissiale.

Il n'apparaît pourtant que bien plus tard chez nous. En effet, si la première église, une bien modeste chapelle, mentionnée à Pexiora porte dans les Archives le nom de "Notre Dame de Pexiora", la deuxième édifiée en 1124 par les Hospitaliers de Saint Jean à l'emplacement de l'église actuelle était dédiée à Saint Jean Baptiste, patron de l'Ordre.

En 1348, année de la Peste Noire, lorsque l'Ordre devenu puissant et donc riche entreprend la construction de l'imposant édifice que nous connaissons aujourd'hui, il ne manque pas de faire insérer dans la tour accolée au clocher et contenant l'escalier d'accès à la galerie, une pierre sculptée récupérée sur la chapelle précédente. Cette pierre que l'on aperçoit à mi-hauteur, côté Sud, représente en vérité le baptême du Christ par Saint Jean Baptiste et non, comme beaucoup le pensent encore aujourd'hui Saint Blaise et Saint Raymond. Notre église a d'ailleurs porté, dans les Archives toujours, le

nom de Saint Jean (Baptiste). En 1651 dans les Archives de l'Evêché de Saint Papoul on peut lire "Ecclesia Sancti Johannis de Pexiora" tandis que l'appellation "Eglise paroissiale Saint Blaise de Pexiora" apparaît pour la première fois en 1640.

Pourquoi Blaise ? En souvenir des Hospitaliers certainement car Saint Blaise, dont les reliques étaient conservées à l'église de Pexiora, patron de nombreuses localités de l'Ordre, devenu patron de la Confrérie Notre-Dame, a dû, à l'occasion de l'épidémie de peste de 1557, conjuguée avec l'arrivée en Lauragais de la Confrérie des Pénitents Noirs quelques années plus tard, s'imposer comme patron de notre église paroissiale, une des quarante-quatre de l'ancien diocèse de Saint-Papoul. Il est difficile, à la lecture de ces textes anciens dont l'orthographe est peu assurée et dont les dates sont parfois mal définies, d'avoir des renseignements plus précis. L'échange Saint Blaise-Saint Jean Baptiste reste pour moi encore insuffisamment expliqué. Une dernière indication : l'énorme et unique cloche de notre église, datée de 1618, porte l'inscription latine "Blasi, ora pro nobis" - Blaise, prie pour nous.

Si Blaise a effectivement été canonisé et entre donc dans l'Hagiographie reconnue, Raymond, lui, ne l'a été que par la "vox populi", la tradition populaire.



Evènements marquants

une quarantaine de la gent volatile a été achetée. Enfin, c'est désormais une certitude : le lapin déserte notre commune. Pas étonnant de lire sur panneau à l'entrée d'un terrier " Fermé pour cause d'ouverture " !

En conclusion, on peut affirmer que certaines espèces peuvent être chassées ; par ailleurs, les phénomènes tels que la mortalité naturelle ou l'augmentation de la reproduction expliquent la stabilité. Le repeuplement nécessite une chasse responsable. Nous souhaitons donc une prise de conscience de cette réalité pour assurer une diversité maximale des espèces.

De le Boule à la Boulimie !

Les années se suivent et se ressemblent à l'Union Bouliste qui a reconduit pour la saison 98 l'équipe dirigeante du président Francis GAYRAL, notre " Picou " national. Statu quo également au niveau des activités avec l'organisation de deux concours officiels qui ont eu lieu le 11 juillet et le 29 août, du concours organisé dans le cadre de la fête le 31 août, enfin les traditionnelles empoignades du vendredi soir de juin à la mi-septembre. Notons que la fréquentation est toujours importante lors des concours officiels, ainsi que pour ceux du lundi des fêtes ; en revanche, une certaine désaffection s'est fait sentir pour les concours hebdomadaires du vendredi à tel point que plusieurs ont dû être annulés. Le vers de Corneille " Et le combat cessa, faute de combattants " ne connaît pas de rides! Pour resserrer encore plus les liens des adhérents toujours aussi nombreux et assouvir leur "boul(e)imie", le bureau envisage des agapes pour inaugurer la nouvelle saison.



cédant en rien eu égard aux réalisations à des professionnels rompus à leur art.

Les oeuvres proposées formaient un panel très éclectique, tant les supports utilisés présentaient un large éventail : pâte à sel, poterie, sculpture sur métal, peinture sur soie ou sur toile, photos, masques en cuir, bijoux, miniatures.

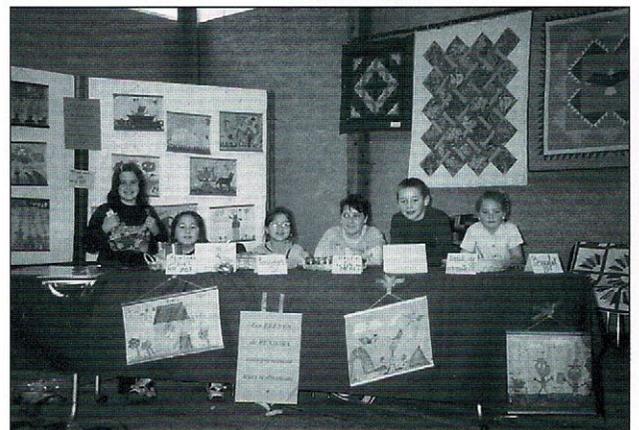


En parcourant les étals, nous sont revenus à l'esprit ces deux vers de Lamartine :

" Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?
Qui s'attachent à votre âme et la forcent d'aimer ? "
Certes, si ces chefs d'oeuvre n'ont pas une âme, ils n'en révèlent pas moins les goûts, les qualités, voire la personnalité des créateurs qui n'hésitent pas à livrer une part d'eux-mêmes, une parcelle d'inconnu peut-être refoulée, difficile à exprimer verbalement.

Des Artistes en Herbe

Selon Baudelaire, le but de l'art est d'ouvrir les voies à l'imagination dans une sorte d'ivresse. Cette conception esthétique en vigueur au XIX ème siècle et qui a connu son apogée au XX ème siècle avec les Surréalistes, a trouvé une



La Passion au Bout des Doigts

Les éditions précédentes ayant connu un vif succès auprès de notre population et des villages environnants, il n'en a pas fallu davantage pour inciter l'association des parents d'élèves de notre commune à l'origine de cette initiative à réitérer l'expérience, en sollicitant le concours d'une trentaine d'artistes, amateurs certes, mais ne le

Evènements marquants

illustration lors de la semaine consacrée aux arts dans notre cité. Les enfants ont su donner libre cours à leur créativité : sous la conduite de Tony Cassius, les élèves de l'école primaire, dans le cadre de l'opération " Champs d'Arts ", ont réalisé quatre compositions artistiques qui ont subjugué les visiteurs. Leur maître, aux qualités pédagogiques indéniables, n'a nullement imposé d'autorité ses vues, sa fonction se limitant à des conseils afin de canaliser un esprit exubérant. Par ailleurs, avec l'aval de la municipalité, les enfants ont décoré leur établissement, apportant un zeste de fraîcheur, de gaieté, voire d'insolite à la grisaille quotidienne de leur environnement.

De leur côté, parents et artistes locaux à travers le vaste champ des arts ont révélé une palette de talents.

Jeunesse rimerait-elle avec Tradition ?

Le legs Faure a toujours droit de cité. C'est ainsi que la commission Éducation et Affaires scolaires s'est réunie, salle du conseil municipal, pour prêter un oreille attentive à des élèves de Cours Moyen venus exposer certains travaux.

Rappelons que le Legs Faure s'est fait une coquetterie - une sorte de lifting - puisqu'il récompense depuis peu, non plus les meilleurs élèves, mais selon le vœu des enseignantes, le meilleur travail réalisé par un collectif sur un sujet libre.



Cette année, deux groupes de Mille DELPE CH damaient le pion. La première équipe composée de Bastien BIZE, Aurélie ECK, Marion ESCOURROU et Yohann



OURLIAC, emprunta la piste du canal du Midi et sut mettre en valeur des qualités rhétoriques - la densité du discours n'excluant pas la rigueur et la précision - sur un sujet assez technique : la manoeuvre nécessaire pour franchir une écluse.

La seconde équipe regroupant Sarah BENKHALED, Céline GAUTHIER, Yannick JORDANA et Lise SENTENAC retraça, étape après étape, le cheminement du courrier depuis le dépôt jusqu'à l'arrivée chez le destinataire.



Celle-ci mit en exergue des qualités d'analyse, de précision. Des points obscurs ont été mis à jour par les jeunes orateurs, soucieux de faire entrer les auditeurs dans les arcanes du service des Postes et Télécommunications.

Le choix n'a pas été aisé pour le jury. Deux canaux pour une issue ! Quel dilemme ! Les travaux proposés - conception, réalisation, présentation - étaient d'une qualité telle que le perdant devrait se sentir frustré d'un prix qu'il ne pensait pas lui échapper et le vainqueur sublimé de l'avoir emporté sur un adversaire qui aurait pu lui ravir le trophée. La Commission n'a pas

Evènements marquants

choisi la facilité qui aurait consisté, dans un pareil cas - il faut l'avouer, très cornélien -, à déclarer les rivaux ex aequo. Elle opta, après forte délibération, pour l'exposé " Poste ". Le prix finança l'organisation d'un voyage au Centre de tri de Carcassonne dont profita la classe entière. M. BRIANE, notre receveur, s'étant transformé pour l'occasion en timonier, sut magistralement diriger la barque de nos jeunes " argonautes ", à travers méandres et dédales qui auraient dérouté un Jason ou un Thésée, embarqués pour terrasser le monstre de l'ignorance et ravir la toison d'or de la connaissance. Soit, un authentique mentor !

Des Compatriotes récompensés

DANIEL DUTRECH : MAESTRISSIMO ! La médaille d'honneur des " Sociétés musicales et Chorales " a été décernée par Madame le Ministre de la Culture et de la Communication à Monsieur Daniel DUTRECH. Une gratification bien méritée récompensant presque un demi-siècle, comme l'a bien souligné Madame le Maire dans son discours, consacré à faire partager à des générations la passion pour Euterpe, urbi et orbi ! Faut-il rappeler aux Pexioranais qui le connaissent et apprécient sa baguette qu'il a enseigné cet art à l'école primaire, qu'il dirige depuis plusieurs années la chorale " Tempo ", sans parler bien entendu de son empreinte indélébile dont il a marqué le Comité des Fêtes, voire de sa participation à certains offices religieux - particulièrement la messe de Minuit - auxquels il apporta une aura particulière. Madame Rivals a tenu à associer, en des termes chaleureux traduisant la gratitude de notre cité, son épouse, Michèle. On comprend donc que la salle du Conseil regroupa une portée de mélomanes, responsables de chorales, d'harmonies, amis et familiers, une symphonie rimant avec sympathie dont le récipiendaire maîtrise la clé !

Souvenir d'Algérie

Au cours de la cérémonie du 8 Mai deux anciens combattants d'Algérie ont été décorés de



la Croix du Combattant par M. Amédée CAZENAVE, ancien maire et ancien président des Anciens Combattants, et par M. Jean JOULIA, actuel président de l'amicale. Les récipiendaires furent MM. Jean HUARD et François SIRVEN. Il est évident que nous nous félicitons de cette récompense qui rejaillit sur l'ensemble de notre cité.

Le Foyer des Jeunes, Proie des Flammes

Il n'aura suffi que de quelques minutes pour que le Foyer des Jeunes appelé " Mille-Club " se transforme en une immense torche embrasant le Lauragais et soit réduit à un squelette de ferraille. Cet édifice construit dans les années 70 à l'instar de ses congénères sis dans des cités audoises a été la proie d'un monstre égueulant des flammes et dont le panache de fumée trahissait l'acharnement boulimique. Remarquable spectacle en rouge et noir pour les spectateurs ! L'absence de blessés permet quelque humour. Quant à la victime matérielle, que l'on se rassure ! Sur un air du Barbier de Séville, après un rasage qui ne fut pas gratuit, la municipalité a sollicité les services d'un architecte en vue de la reconstruction d'un bâtiment, toujours sur la même aire, cette fois-ci en dur, associant esthétique et fonctionnalité. Le financement des travaux a été pris en charge par l'assurance incendie souscrite par la commune. Soyons sûrs que 1999 verra le foyer naître de ses cendres, plus vigoureux qu'il ne fut par le passé.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

Des Rues Nouvellement Baptisées

Afin de faciliter le travail de distribution du courrier par les services postaux et de retrouver les adresses demandées par les différents services publics, des voies ont reçu de nouvelles appellations : lotissement des Cyprès, route de Lasbordes, impasse Bourguignon, impasse du Graissentou, chemin du Levant, chemin de la Trivalle, chemin des Truffels, chemin de la Croix de pierre, chemin du Tréboul. Il faut reconnaître que soit l'environnement a facilité la tâche - végétation, rue, symbole religieux ou village - soit c'est le souhait de pérenniser un nom qui a prévalu. Notre préférence va plutôt aux termes à connotation poétique, bien chevillés comme le dit la devise d'une cité voisine au terroir " Graissentou " ou " Truffels ".

Avec le même objectif il a été procédé à la numérotation des maisons des lotissements "Porte d'Autan" et "Les Cyprès".

Par ailleurs, les habitations situées en bordure des voies nouvellement désignées ont été dotées de numéros. Ainsi, pour qui ne connaît pas Pexiora (évidemment ils ne sont pas légion !) notre humble cité pourrait être prise pour une immense agglomération aux avenues sans fin puisque, dorénavant, les nouvelles normes de numérotation métrique ont pour incidence qu'à l'inverse de l'Euro plusieurs " zéro " accompagnent les unités.

Où vont nos Eaux usées ?

Notre station d'épuration des eaux usées n'a pas encore atteint son dixième anniversaire. Elle est contrôlée périodiquement par les services techniques départementaux qui nous signalent depuis plusieurs mois des arrivées d'eaux parasites, en période pluvieuse. D'autre part, la S.A.D.E. qui est chargée de la surveillance et de l'entretien du réseau d'assainissement communal est amenée à intervenir trop fréquemment : égouts qui dégorge, canalisations bouchées, remontées d'odeurs suspectes et autres troubles qui empoisonnent la vie quotidienne.

Lors de la mise en service de ce réseau d'assainissement, au cours des années cinquante, aucune obligation de raccordement n'était imposée. Aujourd'hui, lors des interventions sur le dit réseau il a été constaté que souvent les eaux usées s'en allaient dans le réseau pluvial et inversement les eaux pluviales dans le réseau eaux usées. Il a également été constaté que, dans le village ancien, certains usagers évacuaient leurs eaux usées et pluviales dans des égouts anciens, antérieurs aux réseaux créés.

Ces anciens égouts, faits de dalles de pierre, couraient autour des anciennes murailles et fossés du village. Aujourd'hui, ces égouts dits "napoléoniens" ne sont plus accessibles ; des remises, des maisons mêmes ont été bâties au-dessus et il n'est plus possible d'y effectuer des interventions.

Pour connaître la situation exacte de ces différents réseaux la commune a entrepris depuis décembre dernier l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement. Un bureau d'étude a été spécialement chargé de ce travail qui doit se dérouler sur douze mois environ. De nombreux foyers ont déjà reçu la visite d'un technicien, accompagné d'un employé municipal, chargé de noter la destination des eaux usées et pluviales de chaque maison ou bâtiment. Chaque écart sera également visité, l'assainissement autonome (fosse septique) faisant aussi partie de cette étude.

Tout ce travail, dont la facture importante (286 000 Frs) est subventionnée à hauteur de 60 % par l'Agence de l'Eau et à hauteur de 20 % par le Département permettra d'avoir une connaissance beaucoup plus approfondie de tous ces réseaux qui aboutissent, toutes eaux confondues parfois, à une station d'épuration qui est beaucoup trop sollicitée en période pluvieuse. L'objectif de ce schéma directeur est aussi de connaître les possibilités d'extension de ce réseau dans les zones non encore desservies. C'est dire combien ces résultats sont importants pour améliorer le confort et la salubrité de tous, pour prévoir les zones constructibles futures. Aussi nous vous demandons de bien vouloir accueillir et renseigner le plus agréablement et exactement possible les personnes chargées de ce travail délicat.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

Séances du Conseil Municipal et Principales Délibérations :

22 Janvier 1998 : Décision de poursuivre les travaux sur le V.C. N°10.

31 Janvier 1998 : Droit de préemption - Maison MECCHI

13 Mars 1998 : Vote des comptes administratifs 1997 pour la Commune et pour le Service de l'Eau et de l'Assainissement - Retrait des communes d'ALZONNE, MONTREAL, RAISSAC SUR LAMPY, ST MICHEL DE LANES du Syndicat Intercommunal de Voirie de la Région de BRAM.

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal de voirie - Enquête publique "Les Mexicots" à MIREVAL - Lgais pour l'exploitation d'un abattoir de volailles et de lapins - Mise en recouvrement de la contribution communale au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement hydraulique du bassin du Fresquel - Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

03 Avril 1998 : Vote du budget primitif 1998
Montant des dépenses et des recettes en équilibre :
Section de fonctionnement = 4 689 566 F.

Section d'investissement = 6 396 427 F.

Vote du budget de l'Eau et de l'Assainissement :
Section d'investissement = 1 338 053 F.

Section d'exploitation = 319 000 F.

Surtaxes communales - Transfert des réseaux de l'Entrée EST du village du budget de la commune sur le budget du Service Eau et d'Assainissement - Schéma communal d'Assainissement - Mise en recouvrement de la contribution au Sictom de l'Ouest Audois et du SARPOS - Suppression d'un poste d'agent technique et création d'un poste d'agent technique qualifié.

08 Juin 1998 : Désignation d'un expert pour la reconstruction de la Maison des Jeunes - Acceptation des rapports présentés par la SADE pour l'exploitation des réseaux Eaux et Assainissement Année 1997 - Participation financière aux investissements des Collèges - Indemnité de Conseil attribuée au Receveur Municipal - Contrat à durée déterminée pour le recrutement d'un agent d'entretien.

09 Juillet 1998 : Désignation d'un architecte pour la reconstruction de la Maison des jeunes et autorisation à Madame Le Maire de signer toutes pièces et

documents relatifs au sinistre Incendie - Diagnostic amiante au groupe scolaire - Subvention communale au R.A.S.E.D. - Bornage de la déchetterie communale et échange de terrain avec le propriétaire riverain.

28 Juillet 1998 : Contrat à durée déterminée pour le recrutement d'un agent d'entretien pour un mois - Adhésion de la commune à l' Association pour la reconnaissance du pays lauragais - Acceptation de l'adhésion de la commune de Mireval Lauragais au Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique du bassin du Fresquel et mise à disposition des ouvrages réalisés pour le compte de la Commune - Aménagement d'un tourne à gauche Entrée EST, convention d'entretien entre le Département de l'Aude et la Commune - Schéma communal d'Assainissement : Choix du Cabinet de mesures et d'études technique des eaux E.A.T.C. et acceptation du plan de financement : Agence de l'Eau 60 % - Conseil Général 20 % - Coût total égal à 286 304 F. - Echange de terrain pour améliorer la déchetterie communale - Virements de crédits.

04 Septembre 1998 : Election de 3 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants pour l'Election au Sénat.

24 Septembre 1998 : Approbation du marché à passer avec l'Entreprise S.C.R.E.G. pour la réalisation du Tourne à gauche Entrée EST - Avis favorable pour la création d'une pension pour chiens à "La Rivière" - Contrat à durée déterminée pour le recrutement d'un agent d'entretien pour le mois d'octobre - Convention avec le Centre de Gestion pour le remplacement du personnel administratif.

30 Octobre 1998 : Etude pour le classement des voies rurales, places et parking dans la voirie communale - Achat maison CASTELLE.

11 Décembre 1998 : SYDOM Acceptation de l'adhésion de 5 collectivités - SADE : Avenant N°2 Assainissement et Avenant N°3 Eau - Demandes de subvention dans le cadre de la D.G.E. 99 - Subventions Départementales et régionales - Virements de crédits - acceptation d'apporter le soutien pour reconnaissance d'une maternité de niveau 1 à CASTELNAUDARY - Choix du Cabinet QUALICONSULT Contrôle technique pour la reconstruction de la Maison des Jeunes.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

ROBIN	Anne, Isabelle, Bénédicte	03/03/1998 à Castelnaudary
CAZENAVE	Inès	16/06/1998 à Castelnaudary
BOURREL	Lucile, Antoinette, Maryse	17/06/1998 à Carcassonne
BASSET	Manon	06/08/1998 à Castelnaudary
SANTAMARIA	Manon, Aroma, Pierrette	18/08/1998 à Carcassonne
GLEIZES	Jimmy, Jean-Pierre	19/09/1998 à Castelnaudary
THERAULAZ	Victoria, Christina, Marie-Claire	22/09/1998 à Carcassonne
DUBOIS	Benjamin, Henri, Robert	20/10/1998 à Castelnaudary
MOUTON	Mathilde	04/12/1998 à Castelnaudary

MARIAGES :

MILES Brett, Antony et	le 24/02/1998
MORISSON Pierrette, Marie, Léontine, Donatienne	
DOLLE Fabien, Ruddy, Michel et	le 25/07/1998
DELMAS Caroline, Lucienne, Claude	
CORREZE André, Eugène et	le 01/08/1998
CARBON Marilyne	
SANDRE Jean-Luc et	le 05/12/1998
AGUSTI Murielle, Marie, Sylvie	

DECES ET INHUMATIONS :

FAURE	Adrienne	le 02/01/1998 à Castelnaudary	GANDINI Joseph	le 21/04/1998 à Carcassonne
CHEVROLET	Maurice, André	le 16/01/1998 à Carcassonne	GARRIGUES Jean-François	le 05/05/1998 à Castelnaudary
ARNAUD	Marceline	le 22/01/1998 à Carcassonne	SUBREVILLE Marguerite,	le 23/05/1998 à Pexiora
AJAC	Marie, Veuve DOUMENC	le 19/03/1998 à Pexiora	Raymonde Veuve TISSEYRE	
OURLIAC	Yves, Ernest, Noël, Mathieu	le 12/04/1998 à Pexiora	REYNES André, Jean	le 07/07/1998 à Castelnaudary

QUE SAVOIR ?

Personnel communal

Secrétaire de Mairie : Bernadette TORRÈS

Secrétaire : Jacqueline PAILHÈS

Agents techniques : Jackie ROUZÈS (jusqu'au 30/06/98)

Gilbert VARILLES, Paul FRAISSE

Agent Spécialisé des Ecoles maternelles :

Giselle SUBREVILLE

Agent de service : Esther CLAUSEL

C.E.S. : Marie-Christine COURTIEL (jusqu'au 31/08/98),

PILLAS René louis, TEIXEIRA-NUNES

Caroline, DANOUN Nassera (jusqu'au 31/12/98)

Emploi-jeune : JANSON Laurence

Moniteur de Musique : M. CIPRIAN

Moniteur de Sport : M. COMBES

Professeur d'Anglais : M. SMITH

Permanence du secrétariat

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h30 à 12 h

Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h

Téléphone : 04 68 94 91 51 ; Fax : 04 68 94 91 75

Bibliothèque

Le mardi de 9h à 10h

Garderie

de 7h45 à 8h50 et de 16h 30 à 18h15 ; de 13h30 à 13h50 (*strictement réservée aux enfants prenant le repas à la cantine*)

Permanences de Madame le Maire et de ses adjoints sur rendez-vous

S.N.C.F. : arrêts à Pexiora

Direction Carcassonne

semaine (du lundi au vendredi, sauf jours fériés) :

07h13 - 18h12 - 18h58 - 20h14

samedi : 07h13 - 20h14

dimanche et fête : 18h12 - 18h58

Direction Toulouse

semaine (du lundi au vendredi, sauf jours fériés) :

06h23 - 06h55 - 17h00 - 18h58

samedi : 06h23

dimanche et fête : 08h30

(desserte assurée par autocar, tarification SNCF)

Ces horaires sont donnés sous réserve de modification et sont valables jusqu'au 29/05/99

Pour en savoir plus :

Tel. Ligne Directe 08.36.35.35.35

Ligne vocale 08.36.67.68.69

Minitel 36.15 (ou 36.16) TER

Internet : <http://www.sncf.fr> ou <http://www.ter.fr>

LA POSTE

tél. 04 68 94 80 30

Receveur : Jean-Marie BRIANE

Heures d'ouverture :

du Lundi au Vendredi : de 09 h à 12 h

de 13h30 à 16h30

le Samedi : de 08h30 à 11h30

Départ du courrier :

la semaine : 15h30

Suite page 16

Que Savoir

le Samedi : 10h30

Pour tous renseignements concernant l'Épargne Placement Monsieur Jean-Marie BRIANE, Chef d'Établissement reçoit en particulier sur rendez-vous le lundi et jeudi de 16 h.30 à 17 h.30 et le vendredi de 9 h. à 12 h. à domicile.

Service des Cars

Direction Carcassonne
du Lundi au Samedi (toute l'année) :
06h50 et 19h50

le Mercredi et le Samedi (temps scolaire) : 13h05

le Mercredi (temps scolaire) : 12h50

du Lundi au Vendredi (temps scolaire) :
07h30 et 17h50

Direction Toulouse

du Lundi au Samedi (temps scolaire) : 7h30

le Lundi (toute l'année) : 08h40

jour de la rentrée scolaire : 8h40

du Lundi au Samedi (toute l'année) : 12h10

Pour vous servir

Presse - Correspondants

La Dépêche : Daniel DUTRECH

L'Indépendant : Serge VERDIER

Permanences Administratives

M.S.A. : le premier jeudi de chaque mois de 10h30 à 11h30

Assistante Sociale : Mlle CROS sur rendez-vous au 04 68 23 55 82

Assistante Sociale M.S.A. : sur rendez-vous au 04 68 23 17 46

Transporteurs

SARL ANDRIEU et Fils (produits pétroliers)

Tél. : 04 68 94 92 24

SARL SERRES Julien - Tél. : 04 68 94 92 01

SERRES Georges - Tél. : 04 68 94 90 37

BESOMBES Alain - Tél. : 04 68 94 91 05

TAPAREL Frères - Tél. : 04 68 94 91 05

Plombiers - Electriciens

BIASUTTI André - Tél. : 04 68 94 92 24

GUEFFIER Père et Fils - Tél. : 04 68 94 92 24

Boulangerie - Pâtisserie

CARRAU René - Tél. : 04 68 94 90 32

Café - Restaurant

SARL "Médina" : MARTIN Johnny

Epicerie - Tabac - Journaux

Mme COFFE - Tél. : 04 68 94 83 70

Entreprise Travaux Agricoles

IZARD Yves - Tél. : 04 68 94 92 06

Coiffeur

Atten'tif - Isabelle TREMEGE - Coiffure Mixte

Tél. : 04 68 94 83 29

Auberge pour animaux

Jean-François SANS

"la Rivière" - Tél. : 04 68 94 93 36

Magnétiseur

MARQUIE Jean - Tél. : 04 68 94 90 57

Horticulture

SARL HORTICA 11, Le Pountet

Tél. : 04 68 94 91 40

Infirmiers à domicile

FANDOS Colette - Tél. : 04 68 94 91 59

SABATIÉ Marie-Pierre - Tél. : 04 68 94 91 82

GIE Infirmier PEXIORA-FANJEUX-VILLEPINTE

Tél. : 04 68 94 85 70

Masseur - Kinésithérapeute

DUTOUYA les lundis, mercredis, vendredis de
16h à 19h sur rendez-vous

Taxi

LAGISSE Manfred - Tél. : 04 68 94 80 03 (domicile)
06 09 87 23 14 (voiture)

Expert Agricole Foncier

CAHUZAC Noël - Tél. : 04 68 94 93 28

Service de Pompes Funèbres

Depuis le 10.01.96, l'exclusivité des concessionnaires
est supprimée ; se renseigner à la Mairie

Paroisse Catholique

Office religieux dominical : 9h45

M. l'Abbé VIELMAS - Tél. : 04 68 94 91 72

Presbytère de Castelnaudary

Tél. : 04 68 23 14 45 ou 04 68 23 28 07

Services des Urgences

Gendarmerie - Tél. : 17

Pompiers - Tél. : 18

SAMU - Tél. : 15

Gendarmerie de Castelnaudary - Tél. : 04 68 23 10 70

S.A.D.E. : Eau et tout-à-l'égout - Tél. : 04 68 25 85 09

(dépannage gratuit hors propriété)

Respectez l'environnement...

SERVICE DES ORDURES

Il est rappelé que les dépôts sauvages en bordure des rues sont strictement prohibés (Arrêté Municipal du 05 Juillet 1991) et que la propreté de la commune est l'affaire de tous.

Les journaux et magazines peuvent toujours être apportés à la Mairie et rangé dans le local situé sous le préau.

Pour ce qui est des " ENCOMBRANTS ", il suffit de prendre contact avec la Mairie.

Pour remédier aux abus, dépôts sauvages et désordres constatés, il a été décidé de surveiller et de réglementer l'accès à la décharge municipale. Celle-ci sera ouverte seulement :

**chaque lundi
et chaque vendredi matin
de 8 h. à 12 h.**

Nous vous rappelons que les **monstres** tels téléviseurs, machines à laver, réfrigérateurs, poêles peuvent être enlevés par **Emmaüs** en appelant :

le 04 68 23 44 60 .

STATIONNEMENT

Tout stationnement entravant la circulation dans les rues du coeur du village est strictement interdit. Il est impératif de laisser la voie libre en cas d'urgence. **Il est également interdit de stationner sur les trottoirs réservés aux piétons.**

CHIENS EN LIBERTÉ

Un certain nombre de chiens errent à travers les artères de notre cité. Nous attirons l'attention des propriétaires sur leur responsabilité et leur demandons d'être plus disciplinés.

BRUTS

Enfin nous invitons nos compatriotes à respecter autrui en évitant toutes sortes de nuisance, en particulier les bruits. En ce qui concerne ces derniers, une réglementation existe. L'article 26 de la Loi n°90-1067 du 28 novembre 1990 a inclus dans les pouvoirs de police générale des Maires le soin de prévenir et de réprimer les bruits de voisinage. Il est donc possible de prendre des arrêtés municipaux de lutte contre le bruit, de caractère général ou individuel. Il y va de l'intérêt de tous! Nous en appelons à votre civisme.

Une collecte sélective pour la ferraille, les métaux, papiers, cartons et les gravats est mise en place dans la commune. Des bennes destinées à ce tri seront à votre disposition à la décharge communale suivant les dates ci-dessous :

FERRAILLE/MÉTAUX : du 21/04/99 au 27/04/99 et du 01/07/99 au 06/07/99

PAPIERS/CARTONS : du 10/06/99 au 17/06/99

GRAVATS : du 10/06/99 au 17/06/99

